



Les escaliers intérieurs de l'hôpital sont envahis de mégots de cigarettes.

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 5 mai 2011

Dans l'hôpital que je fréquente, dans les escaliers du service psychiatrie, je vois toujours des cigarettes par terre, ce qui signifie que des gens fument régulièrement.

C'est au 4ème étage donc quasiment tous les patients prennent l'ascenseur et ne s'en aperçoivent pas, mais comme je prends les escaliers, je suis exposée.

Que faire ?

Réponse :

Vous devez vous adresser au chef d'établissement, au CHS ou aux représentants du personnel. Gardez cependant des traces écrites de ces échanges pour le cas où vous seriez amenée à rendre cette démarche plus officielle. DNF pourrait alors, après analyse de votre dossier, vous apporter son concours dans cette nouvelle démarche.